



Réunion du Comité Directeur du 7 septembre 2023

Compte-rendu

Présents : Thibaud Garnier, Sandrine Genêt, Gérard Lhomme,
Dominique Gauthier, Jean-Yves Le Bihan Pennanroz, Christian Praud.

Excusé : Timothée Vaillant.

Absent : Claude Huard.

Le président ouvre la séance à 18H15.

1- Le mot du président

- L'enregistrement des licences est bien avancé. À ce jour sont validés 130 renouvellements et 13 nouvelles adhésions.

- Il a été nécessaire de rappeler qu'un contrôle de tir, au sein du club, par saison sportive est obligatoire. La dizaine d'adhérents non contrôlée en 22-23 ne pourra accéder au pas de tir avant régularisation.

-Les prochaines dates des contrôles de tir seront affichées début novembre.

-Pour palier l'impossibilité de s'entraîner durant la fermeture du club en vue des compétitions 10m, le comité directeur cherche une solution pour les compétiteurs auprès de l'ANT.

- Point sur les comptes : Gérard Lhomme rappelle que nos finances, lors du bilan, feront apparaître un solde négatif dont nous ne sommes pas responsables.

Les PassSports accordés aux enfants lors des inscriptions de la saison précédentes n'ont toujours pas été remboursés soit -250€.

Les établissements ROMY ne se sont pas acquittés des factures de décembre et de mars. (récupération du lait)

En outre aucune subvention de l'ASCE ne nous sera versée cette année et nous sommes toujours en attente des 3000€ promis pour l'achat d'une nouvelle carabine.

2- Travaux

Les travaux de réfection totale de la toiture commencent le 18 septembre et dureront 8 semaines.

L'accès au club étant totalement interdit, une permanence administrative sera aménagée dans le bâtiment adjacent, pour les inscriptions et le retrait des feuilles vertes. Les dates et horaires seront indiquées sur le site du club.

3- Mise en place d'un prêt d'arme à air aux compétiteurs :

Aux compétiteurs concernés le club prêtera leur arme habituelle moyennant un dépôt de garantie de 800€ par arme. Conservé mais non encaissé ce dépôt sera restitué au retour de l'arme, réduit d'éventuels frais de remise en état si besoin.

Le montant du dépôt ne couvrant pas la valeur réelle des armes le comité directeur invite les emprunteurs à prévenir leurs assurances.

Le retrait des armes doit être effectif le samedi 16 septembre au plus tard.

4- Réunion annuelle du 6 octobre 2023

La réunion aura lieu dans la salle du bâtiment football jouxtant notre club.

La liste des adhérents, à jour de leur cotisation sera établie la veille. Seuls ceux-ci pourront voter.

La liste des candidats à un poste au comité directeur sera close le 20 septembre au soir.

Un pot est prévu en fin de réunion.

5- Tour de table

L'ASCE a été sollicitée pour organiser les départementaux 25/50m au printemps 2024. Nos installations au 50m n'étant pas suffisamment fiables, la solution envisagée est d'accueillir la partie 25m et de délocaliser le 50m à l'ANT (Saint-Nazaire). Des discussions sont en cours avec le comité départemental et l'ANT.

Un nombre conséquent de bénévoles sera nécessaire afin d'aider l'ANT qui recevra les championnats régionaux cette même saison.

6- Prochaines réunions

Jeudi 5 octobre à 18h dans la salle du bâtiment football.

Vendredi 6 octobre réunion annuelle à 19H dans cette même salle (mise en place à partir de 17H)

Jeudi 9 novembre

La séance est levée à 19H10

Pour le comité directeur

Le président Thibaud Garnier

La secrétaire Sandrine Genêt